



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et
identités culturelles

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Strasbourg

CNRS

Janvier 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	Renouvellement FR
N° actuel :	FR 3241
Nom du directeur (2009-2012) :	M. René de QUENAUDON
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M ^{me} Frédérique BERROD

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Yvonne FLOUR, Paris
Experts :	M. Philippe AUVERGNON, Bordeaux (représentant du CoNRS)
	M ^{me} Edith BLARY-CLÉMENT, Lille
	M. Alexis BUGADA, Aix-Marseille
	M ^{me} Vincente FORTIER, Montpellier
	M. Thierry GRANIER, Aix-Marseille
	M ^{me} Valérie MALABAT, Bordeaux

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Xavier VANDENDRIESSCHE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Eric WESTHOF, Université de Strasbourg

M^{me} Gaëlle BUJAN, Déléguée régionale Alsace du CNRS



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 3 janvier 2012 à 15 h à l'université de Strasbourg dans la salle Alex Weil, en présence de M. Eric WESTHOF, vice président du conseil scientifique de l'université de Strasbourg et de M. Christian MESTRE, doyen de la faculté de droit. Le comité de visite a d'abord entendu M. René de QUENAUDON, directeur de la fédération, puis les personnels administratifs qui lui sont rattachés.

M^{me} Frédérique BERROD, appelée à succéder au directeur actuel, ne pouvait être présente pour des raisons de santé.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

La fédération de recherche « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités culturelles » (FR 3241) a été créée en 2009, en même temps que l'université de Strasbourg. Elle est constituée de la majorité des unités antérieurement rattachées à l'université Robert Schumann, soit l'ensemble des unités de recherche en droit, auxquelles sont venues se joindre une unité d'économie et gestion et une en histoire.

Elle regroupe actuellement huit unités de recherche, dont sept équipes d'accueil et une UMR. Le regroupement programmé du Centre de droit de l'entreprise (EA 3397) avec la composante « Société, Droit et religion en Europe » (SDRE) de l'UMR 7012 «PRISME», dans l'UMR « Droit, religion, entreprise et société » ramènera ce chiffre à sept.

Les unités de recherche impliquées sont :

- l'UMR Droit religion entreprise et société (DRES), dirigée par M. Michel DENEKEN ;
- le Centre de droit fondamental (EA 1351), dirigé par M^{me} Frédérique GRANET-LAMBRECHTS ;
- le Centre du droit de l'entreprise (EA 3397), dirigé par M. Michel STORCK ;
- le Centre d'études internationales et européennes (EA 3994), dirigé par M. Christian MESTRE ;
- le Laboratoire du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (EA 4375), dirigé par M. Christophe GEIGER ;
- l'Institut de recherche Carré de Malberg (EA 3399), dirigé par M. Olivier JOUANJAN ;
- le Laboratoire de recherche en gestion, économie et finance (EA 2364), dirigé par M. Laurent WEIL ;
- l'EA « Frontières, acteurs et représentations de l'Europe » (EA 4374) dirigé par M. Jean-Christophe ROMER.

Equipe de Direction :

La fédération est dirigée par un directeur nommé conjointement par les deux tutelles et gouvernée par un conseil de fédération composé du directeur de la fédération et des directeurs des unités de recherche qui la composent.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Cette fédération se fixe trois fonctions.

Elle est une **structure de mutualisation des fonctions support** consacrées à la recherche : gestion financière, organisation des colloques, aide à la publication, maintenance des sites Web. De sorte que les unités qui en sont membres ne disposent d'aucun personnel administratif ou technique propre (sauf l'UMR PRISME - SDRE). Ce premier objectif de mutualisation des fonctions d'appui à la recherche est parfaitement rempli. La fédération apporte à ses membres un soutien décisif et d'une utilité essentielle, spécialement dans le domaine des SHS où les unités de recherche sont le plus souvent faiblement structurées sous ce rapport.

Elle est aussi une **instance de dialogue entre les unités**, permettant de dépasser les cloisonnements entre équipes, de développer la transversalité, de susciter et de soutenir des projets collaboratifs. En ce qui concerne ce second objectif, la fédération joue son rôle avec un certain succès. Elle constitue une instance où les différentes unités peuvent se rencontrer, réfléchir à leur propre organisation et développer une dynamique collective. Il apparaît ainsi que le projet de création de l'UMR DRES doit certainement beaucoup à la fédération et il faut louer son directeur, son volontarisme et sa force de conviction. Même si l'utilité d'un tel dispositif de concertation est ainsi démontrée, il reste que ce travail de réflexion sur la structuration de la recherche ne semble pas avoir encore produit tous ses résultats. Des chevauchements et des cloisonnements demeurent dans plusieurs domaines : celui de la propriété intellectuelle en particulier, où les chercheurs rattachés au CEIPI et ceux de l'UFR de droit semblent très peu communiquer ; celui du droit des biens et du patrimoine divisé entre le CDE et le CDPF alors que les chercheurs y sont peu nombreux, de même que dans le champ des droits de l'homme. Enfin, il serait particulièrement opportun d'intégrer l'équipe du CERDACC dans la fédération afin de la sortir de l'isolement qui la menace à l'université de Haute-Alsace.

Elle poursuit et développe une **politique scientifique propre**, autour de la thématique générale de l'Europe en mutation, déclinée en axes qui ont vocation à favoriser la recherche collective en associant ses membres dans de projets communs. Sous ce troisième aspect, la fédération présente un bilan plutôt substantiel avec la labellisation de deux revues et une douzaine de colloques en deux ans. On n'est pas sûr toutefois de comprendre sur quels critères s'opère cette labellisation et quels résultats en sont attendus. Par ailleurs, le projet scientifique de la fédération n'a pas beaucoup d'autonomie ; il se démarque assez peu de celui de ses composantes. Il en résulte que la fédération peine à se forger une identité forte. Elle oscille ainsi entre un rôle - très efficace - d'agence de moyens et celui d'animation scientifique et de pilotage de la recherche, qui manque de substance.

Au-delà de ces trois fonctions, la fédération permet aussi de resserrer les liens entre les équipes de recherche en droit et le CNRS dans un secteur où les UMR ne sont pas extrêmement fréquentes.

Points forts et opportunités :

- La Fédération joue un rôle très efficace de mutualisation des fonctions d'appui à la recherche.
- Elle permet l'extension aux équipes d'accueil d'une forme de partenariat avec le CNRS.
- La Fédération constitue une instance utile de coordination de la recherche entre les équipes associées.

Points à améliorer :

- La fonction de coordination n'est pas tout à fait aboutie.
- L'autonomie par rapport aux équipes participantes est problématique.
- Le projet scientifique est un peu faible.

Recommandations :

Il serait souhaitable :

- d'étendre la fédération au CERDACC de Mulhouse ;
- de renforcer la coordination entre les équipes participantes ;
- d'utiliser la fédération pour renforcer l'intégration des doctorants.



3 • Observations générales des tutelles

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la Section des Unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 21 juin 2012

Objet : Rapport d'évaluation de la Fédération de recherche FR 3241 « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités » (réf. S2SF130004155-RT)
Réf. : AB/EW/N° 2012-371

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale
Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
vp.recherche@unistra.fr

Direction de la recherche

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation de la Fédération de recherche « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identités » (FR 3241) dirigée par Monsieur René de Quenaudon, puis par Madame Frédérique Berrod à compter du 1^{er} janvier 2013.

Vous trouverez ci-joint les réponses du porteur de projet concernant les erreurs factuelles et les remarques et appréciations du comité d'experts.

Je confirme une nouvelle fois le soutien de l'Université de Strasbourg à cette Fédération de recherche qui favorise les recherches collectives des unités la composant et qui leur apporte une culture bénéfique pour leur évolution.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BERETZ



P.J. :

- Une première partie corrigeant les erreurs factuelles
- Une seconde partie comprenant les observations de portée générale

Observations suite au rapport de l'AERES sur la structure fédérative : L'Europe en mutation : histoire, droit économie et identités culturelles Uds/CNRS n° 3241

De manière générale, il convient de rappeler que la fédération de recherche est de création récente (2009) et que binôme qui la dirige a été mis en place encore plus récemment (2010), ce qui fait très peu de temps pour s'attaquer à un projet qui, en définitive, est une forme de réorganisation de la recherche en droit à l'Université de Strasbourg et d'enrichissement avec des unités en histoire et en économie. Bien entendu, la fédération de recherche prendra en compte les observations formulées par le comité de visite concernant son projet de recherche 2013-2017, et ce en association étroite avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs.

Points à améliorer :

- **La fonction de coordination n'est pas tout à fait aboutie.**

La direction de la fédération est consciente de ce que l'on peut considérer comme une faiblesse de la fonction de coordination. Le renforcement de celle-ci pose un problème politique dont la solution demande de la concertation entre les directeurs des unités de recherche et donc du temps.

- **L'autonomie par rapport aux équipes participantes est problématique.**

Il s'agit là d'une question semblable à la précédente et dont la solution appelle de la concertation et du temps.

- **Le projet scientifique est un peu faible.**

Ce projet est le reflet des efforts de coordination et de transversalité accomplis depuis à peine deux ans. Là encore, le temps devrait permettre de renforcer les activités communes aux différentes unités de recherche.

Recommandations :

Il serait souhaitable :

- **d'étendre la fédération au CERDACC de Mulhouse ;**

Des démarches en vue d'un rapprochement entre le CERDACC et la fédération sont en cours depuis 2011. La prochaine étape (intégration du CERDACC dans la fédération) relève de la suite qui sera donnée au rattachement de l'UHA (Université de Haute Alsace) à l'Université de Strasbourg.

- **de renforcer la coordination entre les équipes participantes ;**

V. supra.

•d'utiliser la fédération pour renforcer l'intégration des doctorants.

La fédération de recherche travaille de concert avec l'Ecole doctorale 101 pour renforcer l'intégration des doctorants. D'une part, l'ED 101 s'appuie sur les axes de la fédération de recherche pour déterminer son programme scientifique. D'autre part, la fédération propose aux doctorants des activités sur la base du volontariat et valorisées par l'ED 101.

*Frédérique Berrod
René de Quenaudon*